



MÉDECINE DU TRAVAIL
NORD FRANCHE-COMTÉ

COMMUNIQUER, ET POURTANT... A PROPOS D'UN EXEMPLE

Dr FEUVRIER Bénilde
Service de santé au travail
Nord Franche-Comté
Besançon, le 3 octobre 2008

INTRODUCTION

- Au travers une observation clinique
- Difficultés lorsque nous nous trouvons confrontés à des pathologies psychiatriques
- Pression de l'environnement
- Relations entre médecins psychiatres et médecins du travail
- Notion d'aptitude au poste
- Respect du secret médical



CAS CLINIQUE

○ L'ENTREPRISE

- * fabrication de volets
- * 80 salariés

○ LA SALARIEE

- Femme célibataire sans enfants
- 37 ans
- Agent de fabrication
- Niveau première
- Ancienneté 10 ans



ANTÉCÉDENTS

- Appendicectomie pendant l'enfance
- Amygdalectomie pendant l'enfance
- 2003 : arrêt de travail pour sciatique
- 2006 : accident de trajet avec traumatisme cervical et contusions

HISTOIRE DE LA MALADIE (1)

- Octobre 2007 : VRMaladie

Conclusion : syndrome anxio-dépressif toujours présent, plus de traitement antidépresseur et absence de suivi psychiatrique

- : Mars 2008 : Vpréreprise

Reprise à mi-temps thérapeutique envisagée

● *Suivi psychiatrique*

Traitement antidépresseur

HISTOIRE DE LA MALADIE (2)

-Avril 2008 : reprise à mi-temps thérapeutique sur son poste de production

Jun 2008 : Consultation à sa demande
Difficultés relationnelles avec ses collègues
malaise/poussée hypertensive/syndrome anxio-dépressif
Inaptitude temporaire

- Agression physique et verbale de collègues

HISTOIRE DE LA MALADIE (3)

- L'entreprise s'inquiète et me sollicite

- « Debriefing » des salariés agressés

Marie :

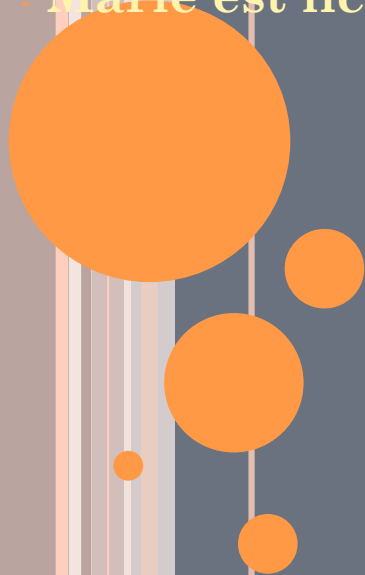
m'autorise à prendre contact avec ses médecins

me dit être harcelée par ses collègues, son supérieur et lance des procédures de plainte

- Prise de contact avec le médecin psychiatre

HISTOIRE DE LA MALADIE (4)

- Juillet 2008 : la tension est toujours présente dans l'entreprise
- Marie est licenciée pour faute grave



SYNTHÈSE

- Salariée : licenciée de façon injuste et persécutée

- Médecin psychiatre : échec

Entreprise : échec et tension

- Médecin du travail : impuissant

CONCLUSION

- Jusqu'où va le secret médical ?
- Comment aider les salariés enfermés que nous sommes dans le carcan réglementaire de l'aptitude ?
- La pathologie psychiatrique est complexe
Peur et incompréhension des personnes atteintes de pathologies psychiatriques sont à l'origine de pressions de l'environnement
Le déficit médical entraîne des difficultés pour obtenir des expertises
- Parle-t-on le même langage ?
- Réponse : réseau ?

MERCI DE VOTRE ATTENTION

